APRÈS ART. 14 N° **1214** 

## ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Rejeté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1214

présenté par M. Breton, M. Hetzel, M. Tian, M. Le Fur et M. Dhuicq à l'amendement n° 853 du Gouvernement

-----

## **APRÈS L'ARTICLE 14**

I. – Au premier alinéa, après le mot :
« relatives »
insérer les mots :
« à l'ouverture »
II. – En conséquence, au même alinéa substituer aux mots :
« aux »
le mot :
« des ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Tel était rédigé la première version du sous-amendement.